



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# ANS - PSF

## *Présentation de la campagne ANS Bretagne, Tennis de table*

*Le 16 mars 2022*



# Ordre du Jour

Bilan de la campagne ANS PSF 2021

Rédaction des bilans de la campagne ANS PSF 2021

Présentation de la campagne ANS PSF 2022

Critères éligibilité pour la campagne ANS PSF 2022

# Le bilan fédéral de la campagne 2021

<u>Année</u>	<u>Fédération</u>	<u>Outre-mer</u>	<u>Env. compl.</u>	<u>volant de 7 %</u>
2020	1 409 979 €	76 200 €	116 075 €	093 365,00 €
2021	1 434 922 €	92 528 €	168 700 €	100 444,54 €
2022	?	?	?	?

**Enveloppe exceptionnelle plan de relance : 306 650 €**

**50% aux clubs – 50 % aux CD et Ligues pour l'année 2021**

- La répartition a été réalisée pour 50% en fonction du nombre de clubs par régions et pour les 50 autres % en fonction de la perte du nombre de licenciés par région

# Le bilan régional de la campagne 2021

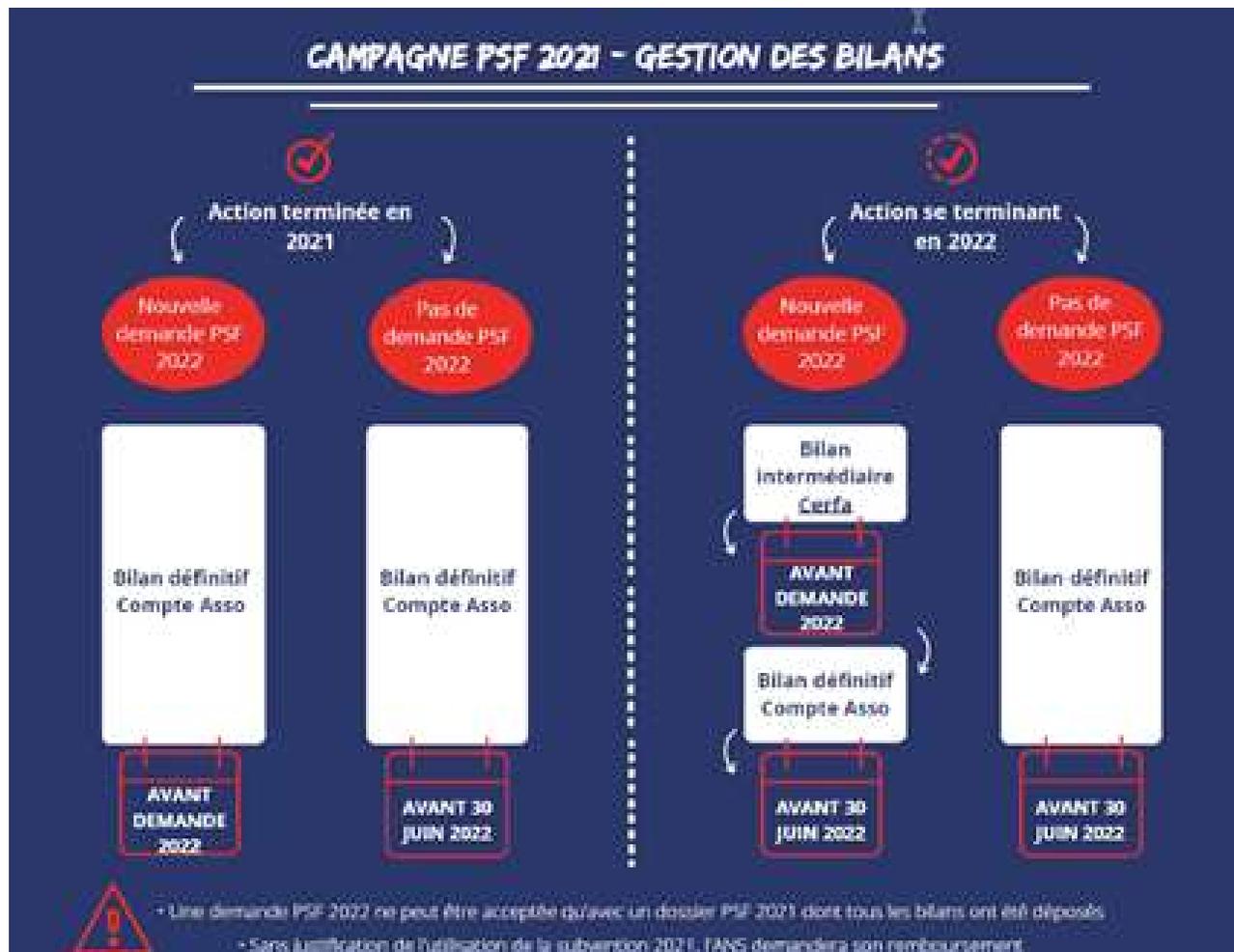
## Somme attribuée pour la Bretagne :

Année	Ligue	Comités	Clubs	Env. plan de relance
2020	15 000 €	12 443 €	30 690 €	-----
2021	13 964 €	20 687 €	47 600 €	22 000 €

## Statistiques Ligue – Comités – clubs

Année	Ligue	Comités	Clubs
2020	1 dossier	3 dossiers	14 dossiers
2021	1 dossier	3 dossiers	22 dossiers

# Rédaction des bilans de la campagne 2021



# Présentation de la campagne ANS 2022

## LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022



# Conditions de demande

- **Le montant minimum d'une subvention : 1 500 € (1 000 € - ZRR)**
- **Le budget minimal d'un dossier : 3 000 €**
- **Une subvention ne peut dépasser 50 % du budget du dossier**
  
- **Nombre d'actions maximum par clubs : 3 + 1 (action optionnelle DD)**
  - *Maintien des crédits dédiés aux actions menées en QPV et ZRR*
  - *Demande d'augmentation de 25 % des actions dédiées à la féminisation*
  - *Aucune obligation de présenter 3 actions*
  
- **L'aide au "Plan de relance" a été supprimé puisque l'activité a repris.**

# Conditions de demande

**Les grilles d'appel à projet ont été simplifiées tout en conservant les trois axes du Projet Sportif Fédéral**

- *Le ping citoyen*
- *Le ping loisirs/nouvelles pratiques*
- *Le ping santé*
- *Stucturation du club de demain (optionnelle)*

**L'accession territoriale au sport de haut-niveau (ne concernant que les structures identifiées dans le PPF et les PPR). Financement doit être < 10 %**

**Les crédits de la pratique féminine devront être augmentés de 25 % par rapport aux thématiques de 2020. Cela tombe bien puisque cela fait partie de notre projet sportif territorial.**

**5 540 € (2020) \_\_\_\_\_ 6 800 € (2021) \_\_\_\_\_ ????? (2022)**

**Les crédits alloués aux territoires carencés (QPV et ZRR) ne devront pas diminués en 2021 = 4 015 € 2022 = ????????**

# Composition et rôle de la commission

## COMPOSITION DE LA COMMISSION RÉGIONALE

<b>Renan THÉPAUT</b>	<b>:</b>	<b>Président LBTT</b>
<b>Joël LE DIOURON</b>	<b>:</b>	<b>Trésorier Général LBTT</b>
<b>Alain GUENET</b>	<b>:</b>	<b>Secrétaire Général-Adjoint LBTT</b>
<b>Claude BROSSARD</b>	<b>:</b>	<b>Trésorier-adjoint - développement LBTT</b>
<b>Sophie BODIN</b>	<b>:</b>	<b>Vice-présidente LBTT</b>
<b>Guinal BREST</b>	<b>:</b>	<b>Membre LBTT</b>
<b>Alain TRICOIRE</b>	<b>:</b>	<b>Président CD22</b>
<b>Stefano DE BLASIO</b>	<b>:</b>	<b>Président CD29</b>
<b>Jacques SORIEUX</b>	<b>:</b>	<b>Président CD35</b>
<b>Patrick PASCO</b>	<b>:</b>	<b>Président CD56</b>
<b>Kenny RENAUX</b>	<b>:</b>	<b>C.T.N. LBTT</b>
<b>Nadine LEROUX</b>	<b>:</b>	<b>Référente ANS LBTT</b>

# Les critères de recevabilité administrative

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES (dans le "COMPTE-ASSO") :

- Les statuts de l'association
- La liste des membres du Conseil d'administration
- Le rapport d'activité validé par la dernière Assemblée Générale
- Le compte de résultat financier du dernier exercice clos approuvé par la dernière AG (doit se tenir avant les six mois de la date de clôture de l'exercice comptable)
- Le bilan annuel financier de l'association (photographie des avoirs de l'association à la clôture du dernier exercice).
- Le Projet associatif du club ou de la section tennis de table (si club omnisports)

# Les critères de recevabilité du projet associatif

- Le projet à jour doit correspondre à la période dans laquelle s'inscrivent les actions.
- Le projet doit concerner l'activité tennis de table.
- Les actions proposées doivent figurer dans les orientations du projet club.
- Le projet peut être amené à évoluer avec des mises à jour sur une période donnée.

## Le Projet associatif doit comporter :

- Un état des lieux de l'association ou de la section
- Les objectifs de l'association ou de la section
- Un plan d'action de l'association ou de la section
- Les moyens humains et financiers pour la mise en œuvre des actions

# Comment rédiger le projet club

## Faire un état des lieux

- Caractéristiques liés à l'environnement du club
- Forces et faiblesses de la structure
- Activités et services proposés aux adhérents

## Prévoir les objectifs

- A court terme
- A moyen terme/long terme
- Délais pour atteindre ces objectifs

## Comment atteindre les objectifs ?

- Afficher les axes prioritaires
- Préciser les moyens dont vous disposez
- Comment les mettre en place

## Quelles sont les évaluations ?



MINISTÈRE  
DES SPORTS



## *Questions diverses*





MINISTÈRE  
DES SPORTS



*Merci de votre attention*

